



Désamiantage des sites : la Direction locale fait un pas en avant.

Compte rendu partiel et partial CTL juillet 2020, partie 2/3.

Par Fabien DUBOST
Secrétaire FO DDFIP27



AMIANTE

Le déménagement du service du CDIF à Louviers a donné lieu à un échange entre la Direction et deux grands syndicats confédérés, dont FO DDFIP27 : **nous voulons le désamiantage du site de Louviers.** L'ISST s'est également montré particulièrement favorable à ce projet en CHSCT.

Installés sur un grand plateau à l'étage, nos collègues vont se retrouver sur un site amianté, au niveau de la colle des sols semble-t-il.

1. Désamianter avant de déménager, c'était une bonne opportunité.

En effet, si l'amiante sur le site semble aujourd'hui stabilisée, impossible que cela dure éternellement. Dit autrement, ce n'est pas extrêmement dangereux actuellement, sauf quand un trou est percé par exemple, mais les sols se détériorent inexorablement. Et le plateau était vide, avant de petits travaux de réaménagement. Au niveau du calendrier, il s'agissait donc d'une bonne opportunité, en différant de deux ou trois mois l'entrée des agents sur le site.

2. Mais le désamiantage dépend d'un budget bien précis, qu'il faut prévoir et demander à l'avance pour l'activer.

Sur ce principe, la demande de FO ne date pas d'hier, mais d'il y a un an environ. C'est à dire quand le projet d'installer des collègues à l'étage du bâtiment de Louviers a été évoqué par la Direction. Mais certaines décisions avancent lentement, en particulier les demandes des représentants du personnel. Nous n'avons qu'un pouvoir d'influence, pas un pouvoir de décision. Et nous ne financerons pas ce type de projet avec des pièces jaunes, ni en tuant le cochon du CHSCT.



3. La solution de l'encapsulage a été écartée par la Direction.

Et heureusement ! Car l'encapsulage coûte cher, et à long terme le problème demeure. La seule bonne solution, c'est le désamiantage.

4. La Direction a mis sur la table une proposition de plan pour l'ensemble des sites amiantés du Département.



Le Directeur a avancé la proposition d'un site désamianté par an, pour le département de l'Eure, lors de la convocation du second CTL.

Nous attendons le plan précis, site par site, à l'automne. Les services de la Direction ont d'ors et déjà commencé à travailler sur cette question. Reste à trouver les financements, ce qui n'est pas une mince affaire.

Pour rassurer les puristes, lors de cette annonce, lors de la seconde convocation, seul FO DGFIP 27 siégeait. Aucun problème de distanciation/ covid19.

5. Bien entendu, la gestion des travaux va être beaucoup plus complexe sur des sites totalement occupés.

Gratter le sol avec une grosse machine assourdissante pendant deux ou trois mois, dans un milieu totalement confiné, ce n'est pas très facile à accepter en restant sur place. Les bâtiments préfabriqués pour loger les agents pendant les travaux, cela ne nous a jamais convaincu à FO. Des déménagements sur d'autres sites : oui ! Nous verrons au cas par cas ce qui est le plus à même de respecter les bonnes conditions d'hygiène et de sécurité au travail. Et ce qui est possible comme aménagements provisoires sur d'autres sites de la DGFIP, par exemple.



6. FO est totalement favorable à cette proposition.

Nous suivrons le calendrier et le détail de la proposition de la Direction. Mais le pas en avant du Directeur mérite d'être salué. Et le second pas, celui du calendrier est d'autant plus attendu qu'il est promis pour septembre.



fo.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr